



PROGRAMME DE FORMATION

SENSIBILISATION

AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les risques psychosociaux (RPS) englobent les situations où la santé, le bien-être et la qualité de vie au travail des salariés sont compromis par des conditions professionnelles inappropriées ou nuisibles. Ils incluent des problématiques telles que le stress, le burn-out ou encore les troubles musculosquelettiques (TMS), souvent liés à une surcharge de travail, au harcèlement moral ou à des violences internes ou externes.

La prévention des RPS constitue aujourd'hui une priorité pour les services des ressources humaines et les dirigeants d'entreprise. Notre programme de formation dédié à la sensibilisation des risques psychosociaux offre un cadre structuré pour comprendre ces enjeux, anticiper les risques et mettre en place des actions concrètes au sein des organisations.

Public visé :

Acteurs de la Prévention de l'établissement (Membres de la direction, Managers, Direction des Ressources Humaines, Membres du Comité Social Économique (CSE) ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT))

Prérequis :

Aucun prérequis nécessaire

Durée :

7 heures soit 1 jour

Nombre de participants :

De 1 à 12 apprenants

Intervenant :

Cette formation est animée par un formateur spécialisé en Santé & Sécurité au Travail et en Prévention des Risques Psychosociaux

GH FORMATION SARL

310 rue du Bois Mègle - 76890 BIVILLE-LA-BAIGNARDE – 06 59 37 59 35 – ghformation@outlook.fr

RCS de Dieppe - SIRET : 938 454 303 00018 - NAF/APE : 8559A - Enregistrée à l'INSEE le 09/12/2024 - TVA : FR01938464303

NDA : 28 760 760 076



Objectifs :

- Définir les Risques Psychosociaux (RPS) et identifier leurs conséquences sur les individus et les collectifs de travail
- Repérer les facteurs de RPS dans l'environnement professionnel
- Comprendre le cadre juridique applicable aux RPS et ses implications
- Élaborer des dispositifs de protection collective pertinents et promouvoir un environnement de travail psychologiquement sain
- Connaître les principes fondamentaux de prévention des RPS en milieu professionnel
- Adopter une posture adaptée en cas de matérialisation d'un risque psychosocial, en mettant en œuvre des actions appropriées

Démarche Pédagogique :

Le formateur adopte une démarche participative, combinant apports théoriques, études de cas, échanges interactifs et mises en situation pour ancrer les compétences des participants dans la prévention des Risques Psychosociaux

Modalités d'Evaluation :

En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées.
En fin de formation, par un questionnaire à choix multiples.

Références Réglementaires :

Articles du Code du Travail :

- **L.4121-1 à L.4121-5** : Obligation générale de sécurité de l'employeur
- **R.4121-1 à L.4121-4** : Obligation d'évaluation des risques professionnels et élaboration du DUERP (Document Unique)
- **L.2312-9** : Consultation du CSE sur la politique sociale de l'entreprise, notamment en matière de conditions de travail et d'emploi
- **L.1152-1 à L.1153-6** : Définitions et sanctions du harcèlement moral et sexuel

Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap :

Contactez M. HURIER Greg, à l'adresse suivante ghformation@outlook.fr, en cas de besoin d'un accompagnement spécifique lié à l'accessibilité.

GH FORMATION SARL

310 rue du Bois Mègle - 76890 BIVILLE-LA-BAIGNARDE – 06 59 37 59 35 – ghformation@outlook.fr
RCS de Dieppe - SIRET : 938 454 303 00018 - NAF/APE : 8559A - Enregistrée à l'INSEE le 09/12/2024 - TVA : FR01938464303
NDA : 28 760 760 076



Le Programme :

Appréhender les Risques Psychosociaux (RPS) :

- Analyser les mécanismes à l'origine de la souffrance au travail : organisation, contexte social, pratiques managériales, et relations interpersonnelles.
- Comprendre les deux grandes catégories de risques psychosociaux : le stress et les violences, incluant le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes.
- Identifier les répercussions des RPS sur la santé physique et mentale des collaborateurs : stress chronique, troubles du sommeil, pathologies cardio-vasculaires, troubles musculosquelettiques, etc.

Les différents Troubles Psychosociaux :

- Stress
- Burn-Out
- Bore-Out
- Brown-Out
- Blurring

Le cadre juridique et les principaux enjeux des RPS pour l'entreprise, les salariés et le management

- Comprendre les chiffres clés des risques psychosociaux (RPS)
- Connaître les obligations légales de l'employeur en matière de réglementation et de prévention des risques psychosociaux.
- Explorer les enjeux humains, économiques, juridiques et managériaux liés aux RPS
- Évaluer la nature et l'ampleur des risques pour l'employeur
- Reconnaître la responsabilité liée aux actes individuels et aux pratiques collectives de management
- Identifier le risque pénal pour l'employeur

Identifier les facteurs principaux à l'origine des RPS

- L'influence des RPS sur les relations et l'équilibre au sein de l'organisation
- Les comportements managériaux
- Repérer les premiers signes de mal-être au travail d'un collaborateur
 - Analyser les indicateurs : TMS, absentéisme, maladies, accidents, etc...
 - Connaître les symptômes
 - Observer les comportements et attitudes des collaborateurs exposés aux RPS

Les dispositifs de prévention et de gestion des RPS

- Les différents dispositifs : prévention, alerte & traitement
- Le rôle des différents acteurs de prévention des RPS
- Accompagner les responsables hiérarchiques vers une prise de conscience des risques psychosociaux (RPS)

GH FORMATION SARL

310 rue du Bois Mègle - 76890 BIVILLE-LA-BAIGNARDE – 06 59 37 59 35 – ghformation@outlook.fr
RCS de Dieppe - SIRET : 938 454 303 00018 - NAF/APE : 8559A - Enregistrée à l'INSEE le 09/12/2024 - TVA : FR01938464303
NDA : 28 760 760 076



Identifier et définir une situation de crise liée aux RPS

- Les causes des RPS et leurs conséquences pour l'organisation
- Les facteurs déterminants d'une crise RPS et la notion d'état critique

Analyser et agir face à une situation de RPS

- Reconnaître les indicateurs spécifiques permettant de détecter les signes avant-coureurs des RPS
- Connaître les dispositifs de prévention et d'accompagnement disponibles dans son organisation
- Intervenir en fonction de ses prérogatives et en cas d'extrême urgence
- Gérer une crise individuelle liée aux RPS en respectant ses compétences et prérogatives

Capitaliser sur les RPS pour prévenir la répétition des causes

- Améliorer les dispositifs de prévention des RPS et renforcer les mécanismes de veille

GH FORMATION SARL

310 rue du Bois Mègle - 76890 BIVILLE-LA-BAIGNARDE – 06 59 37 59 35 – ghformation@outlook.fr
RCS de Dieppe - SIRET : 938 454 303 00018 - NAF/APE : 8559A - Enregistrée à l'INSEE le 09/12/2024 - TVA : FR01938464303
NDA : 28 760 760 076